



INSCRIPTIONS

ÉCOLE MATERNELLE



➤ **Rentrée 2024** : les familles domiciliées à Creuzier-le-Vieux souhaitant scolariser leur enfant né en 2021.

- 1/ Inscrivez-le en mairie dès maintenant avec : le livret de famille, carnet de santé de l'enfant, certificat de radiation de l'école précédente si l'enfant vient d'une autre école .
- 2/ Puis prendre rendez-vous auprès de Mme ROBIN (directrice de l'école) au 04 70 98 70 13. Se munir du certificat d'inscription délivré par la Mairie et du règlement intérieur de l'école signé par les 2 parents.

Une visite de l'école sera proposée le mardi 18 juin à 17h pour les nouveaux inscrits.

➤ **La grande lessive**: 10ème participation avec la maison de l'enfance. Exposition éphémère internationale du jeudi 21 mars 2024, à l'initiative de l'artiste Joëlle Gontier. Accrochage de production au format A4 sur un fil le long du chemin de l'école. Thème cette année « faire des bulles »

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Du 2 au 5 avril dernier, et à moins de 120 jours des Jeux Olympiques de Paris, l'école primaire de Creuzier-le-Vieux participait pour la troisième année consécutive à la SOP (Semaine Olympique et Paralympique). En mobilisant la communauté éducative autour des valeurs du sport et de la citoyenneté, l'école était appelée à faire vivre aux élèves toutes les dimensions du sport : physiques, culturelles, artistiques et patrimoniales. Durant deux journées, le centre Omnisports mis à disposition par Vichy Communauté proposait à plus de 1000 écoliers âgés de 6 à 10 ans, du Cp au Cm2 des épreuves athlétiques autour de la course, du lancer et du saut associées à des sports adaptés comme le basket fauteuil et le céci-foot. Des moments forts dédiés au sport qui finalisaient et valorisaient ainsi le travail mené en amont dans les classes autour des J.O et plus largement autour des valeurs de l'Olympisme que sont l'Excellence, le Respect et l'Amitié. Une vraie réussite ! Sous la bannière du Canada, pays choisi par les écoliers de Creuzier, nos sportifs en herbe avaient au préalable été les acteurs d'une ouverture officielle en applaudissant à la présentation des nations et en partageant une chorégraphie de « la Danse des Jeux » dans un Flash Mob collectif mémorable avec d'autres écoles du bassin de Vichy. Cette semaine atteignait son apogée dans un rassemblement au complexe sportif J.C Tuloup qui réunissait les associations sportives creuziéroises (badminton, basket, football, tennis, pétanque, gymnastique, etc...) autour des élus de la commune, des élèves et des enseignants(es) de l'école des Arloings. Bien au-delà des plaisirs du sport et du lien social engendré, les enfants et les enseignants(es) remerciaient chaleureusement les Présidents des associations et tous les bénévoles sans lesquels ces moments de sport n'auraient pas eu la même élégance. Ainsi, l'adhésion de tous et toutes dans un moment festif et de partage offrait une occasion exceptionnelle de porter collectivement les valeurs du sport en mettant un coup de projecteur sur notre établissement scolaire et la commune impliqués dans cette démarche.



PRENDRE SOIN DE NOS JARDINS—VOILÀ LE PRINTEMPS

***Déchets verts** : **Il est formellement interdit de brûler ses déchets verts sur la commune**, il existe des alternatives simples au brûlage. Plus d'information sur le site internet du SICTOM sud Allier.

***Frelon Asiatique** : Classé espèce exotique envahissante, il décime les abeilles sauvages et domestiques. Il a un impact non négligeable tant sur la filière apicole et sur la sécurité des personnes que sur la biodiversité.

***La chenille processionnaire du pin** : Toutes les chenilles ne doivent pas se transformer en papillon, leur cocon est visible à l'œil nu, n'attendez pas, il faut les détruire, deux solutions les plus rapides sont possibles : couper la branche infestée et la brûler ou poser un piège autour du tronc pour recueillir les chenilles lors de leur descente. Evitez leur contact, elles sont urticantes et provoquent des troubles respiratoires, œdèmes voire des réactions allergiques graves, aussi bien vis-à-vis de l'homme que des animaux. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site fredon.fr

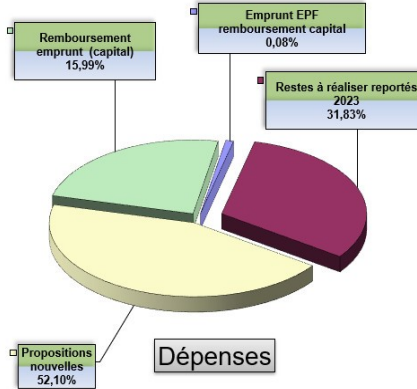
***Pour ces 2 espèces, Il appartient aux particuliers de détruire ou faire détruire par un professionnel les nids sur leur propriété, soyez vigilants et ne prenez pas de risques. Il est tout aussi important de signaler la présence de nid sur le domaine public en mairie.**



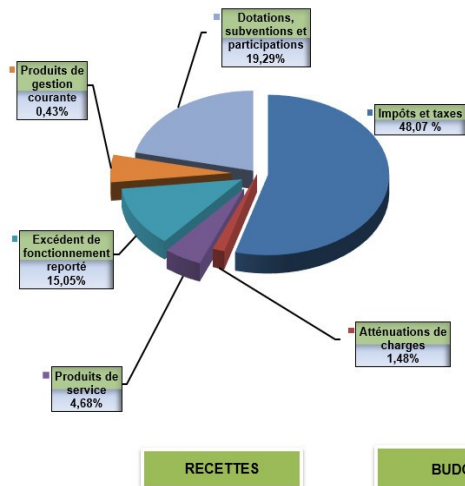
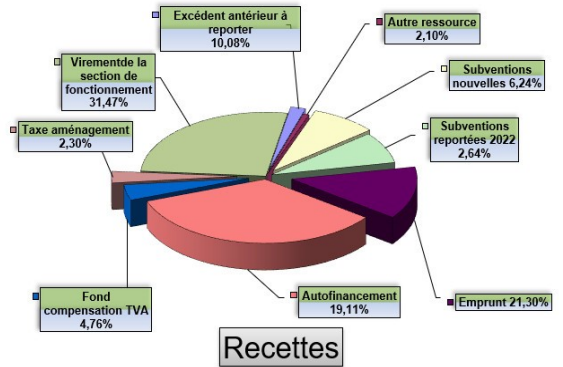
BUDGET MUNICIPAL 2024

Le budget 2024 a été voté au conseil municipal du 9 avril 2024

BUDGET PREVISIONNEL INVESTISSEMENT 2024



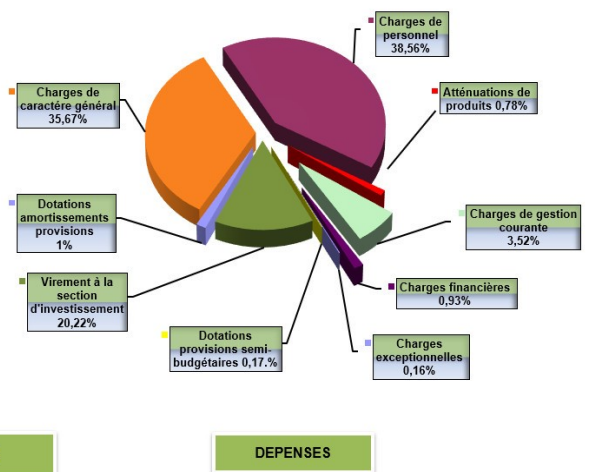
Déficit antérieur reporté	328 762 €
Emprunt EPF	13 696 €
Restes à réaliser reportés 2023	484 925 €
Propositions nouvelles	685 650 €
Remboursement emprunt (capital)	370 331 €
Dépenses	1 883 364 €
Réseau d'adduction d'eau	36 590 €
Réseau d'assainissement	14 107 €
Subventions nouvelles	160 500 €
Subventions reportées 2023	149 270 €
Emprunts	250 000 €
Autofinancement 2023	644 475 €
Fonds de Compensation TVA	74 000 €
Taxe Aménagement	55 000 €
Virement de la section de fonctionnement	499 422 €
Recettes	1 883 364 €



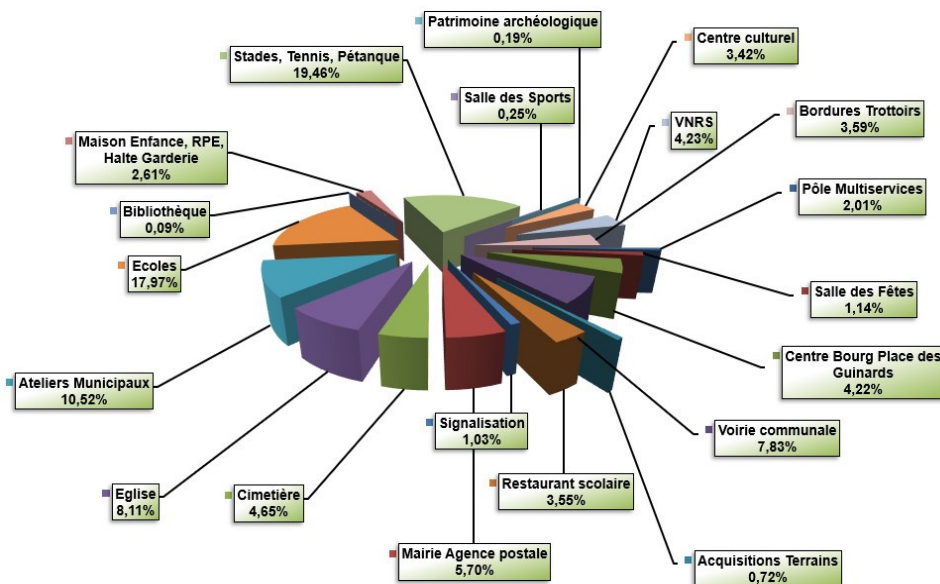
Impôts et taxes	1 913 443 €
Atténuations de charges	56 000 €
Produits exceptionnels	
Autres produits de gestion courante	178 000 €
Excédent de fonctionnement reporté	427 089 €
Produits de services et divers	195 100 €
Dotations, subventions et participations	750 694 €
	3 520 326 €

Charges de caractère général	1 185 908 €
Charges de personnel	1 459 500 €
Atténuations de produits	37 000 €
Charges de gestion courante	230 500 €
Charges financières	49 500 €
Charges spécifiques	5 000 €
Dotations amortissements dépréciations	2 800 €
Virement à la section investissement	499 422 €
Dotations amortissements provisions	50 696 €
	3 520 326 €

TAXES LOCALES	2023	2024
Taxe foncière bâtie	7,45%	8,45%
Taxe habitation (Résidence secondaires)	6,78%	7,78%



BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 2024



Pôle Multiservices	8 329 €
Salle des Fêtes	13 349 €
Centre Bourg Place des Guinards	49 419 €
Voirie communale	91 645 €
Acquisitions Terrains	8 392 €
Restaurant scolaire	41 571 €
Signalisation	12 059 €
Mairie Agence postale	66 741 €
Cimetière	54 491 €
Eglise	94 986 €
Ateliers Municipaux	123 155 €
Ecoles	210 409 €
Bibliothèque	1 084 €
Maison Enfance, RPE, Halte Garderie	30 558 €
Stades, Tennis, Pétanque	227 764 €
Salle des Sports	2 930 €
Patrimoine archéologique	2 211 €
Centre culturel	40 000 €
VNRS	49 551 €
Bordures Trottoirs	41 991 €
TOTAL Opérations d'investissement	1 170 635 €

REPARTITION des investissements 2024



ACTUS DES ASSOCIATIONS

UCCV : L'UCCV a été le club le plus représenté à la course nature de Serbannes le dimanche 11 février 2024. Ils étaient 25 à arborer le nouveau maillot fuschia dans la boue des chemins et sentiers ce dimanche. De nombreux podiums au classement général ou par catégorie, pour beaucoup de coureurs de l'UCCV.

CRÉA-COUTURE: Exposition le 24 mai 2024 salle du mille clubs. Les ateliers ont lieu les mercredis de 14 h à 18 h tel : 07.61.07.57.84

COMITÉ DES FÊTES : Après une soirée irlandaise qui fut très appréciée par les amateurs de musiques et de danses celtiques le 23 mars, le comité des fêtes vous proposera une brocante de printemps associée à un vide-dressing le dimanche 12 mai au complexe J.C. Tuloup puis la traditionnelle fête du 13 juillet. À la demande générale, nous accueillerons à nouveau Ludivine Valandros, transformiste le 30 novembre 2024.

LE CLUB LOISIRS ET DÉCO : Le club organise son expo-vente le samedi 4 et dimanche 5 Mai 2024 de 14 h à 18h30 à la salle du Mille club, nous vous attendons nombreux pour découvrir nos nouvelles créations.

LES AMIS DU PASSÉ : LE SAVIEZ-VOUS ? La devise "sol lucet omnibus" placée à la base du blason de Creuzier-le-Vieux se traduit par " le soleil luit pour tous" elle peut s'interpréter par "Tout le monde a ses chances". C'est une citation du poète écrivain romain Pétrone un proche de Néron, elle est extraite de son œuvre Satyricon qui traite de la vie sous Néron (vers 60 ap.J.C) chapitre 100c, le roman en com-
porte 140. Cette devise se trouvait sur de nombreux édifices religieux et publics (XIV-XVIII).(blason en première page)



LES AMIS DES ARBRES : Toujours beaucoup d'animations avec les bénévoles et les visiteurs intéressés par nos ateliers de taille des arbres fruitiers qui se terminent fin mars. Les ateliers de greffage se poursuivent début avril et avec les bouturages de cassissiers, groseilliers, mûriers et framboisiers, cela laisse présager de beaux plants variés pour la fin d'année. En attendant les fruits, le verger nous attire encore plus quand nous admirons les floraisons. Venez le visiter chaque jeudi après-midi. Contact : 07 62 40 52 01 / adacreuzier@gmail.com.



CREUZIER POUR VOUS ET AVEC VOUS : L'assemblée générale de notre association a eu lieu le 15/03/2024 et 82% des adhérents étaient présents. Nous remercions très chaleureusement tous les participants. Ce fut un excellent moment de partage et d'échanges et nous avons enregistré de nouvelles adhésions. N'hésitez pas à venir nous rejoindre : Courriel : creuzierpourvousetavecvous@sfr.fr Tél : 06 24 75 60 46 ou Facebook : <http://www.facebook.com/>

AVANCEMENT DE LA FIBRE

Le déploiement de la Fibre va reprendre en 2024. Après une réunion fin février avec le nouveau responsable de notre secteur pour Orange Réseaux, nous avons réactivé ce dossier qui stagnait un peu depuis fin 2023, après avoir connu une progression rapide en passant de 65% à plus de 90% de logements raccordables en 2 ans. Aujourd'hui, plus de 1700 logements sont éligibles à la Fibre sur notre commune mais notre objectif de 100% n'est pas encore atteint. En effet, 91 foyers restent non raccordés et nous avons pu obtenir d'Orange que les travaux reprennent dans plusieurs quartiers. Par ailleurs, une centaine de logements sont exclus du déploiement car les autorisations de travaux n'ont pas été données par quelques riverains, privant ainsi leur voisinage de l'accès à la Fibre. Pour ces cas particuliers, nous allons tenter d'intervenir et trouver des solutions de médiation. Enfin, pour le quartier de Nantille, l'arrivée de la Fibre passe par le déploiement à Cusset. Pour que cette zone ne soit pas délaissée, nous discutons avec la municipalité cussétoise et Orange Réseaux qui travaille activement à trouver des solutions et des compromis. Nous ne lâchons pas sur ce sujet qui est une priorité pour nous, d'autant plus que le réseau cuivre devrait être abandonné en 2030.

À NOTER

DISTRIBUTION DES COMPOSTEURS

Une distribution de composteurs doit être effectuée cet été, les usagers intéressés doivent s'inscrire sur le site du Sictom Sud-Allier à partir du mois de mai.

<https://www.sictomsudallier.fr/.../reserver-un-composteur/>

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Dimanche 17 mars, ce sont plus de 50 Creuziérois et Creuziéroises qui se sont mobilisés pour la journée de l'environnement. Cette journée organisée par la société de chasse et le conseil municipal des jeunes a permis de ramasser environ 15m3 de déchets. Cette année, la journée de l'environnement s'est inscrite dans le cadre de l'événement national "J'aime la nature propre" organisée par la fédération des chasseurs, qui pour l'occasion a offert le buffet pour le verre de l'amitié.



PROJET DE RÉSIDENCE SENIOR

Après de longues négociations pour l'acquisition du foncier, le projet de résidence seniors se précise.

Sur les parcelles en possession de la commune et après destruction de la maison ancienne le projet se décompose en :

- Une salle commune avec un accès principal par la place des Guinards.
- Deux groupes de bâtiments épousant la pente du terrain avec un deuxième accès par la rue du puits du Jean.
- Des circulations piétonnes .

L'ensemble prévoit un total de 20 logements (18 T2 et 2 T3) sous la gestion d'Auvergne Habitat. Au stade actuel les travaux débuteraient au quatrième trimestre de 2024 pour une livraison courant 2026.

Plan de masse du projet de résidence seniors Centre Bourg/Guinards



LE MOT DE LA MAJORITÉ

Et si on parlait des ZAN (Zéro Artificialisation Nette) :

À partir d'un objectif louable de limitation des surfaces artificialisées et de reprise de zones de friches et d'espaces inoccupés en zones urbaines, on se retrouve avec des distorsions technocratiques qui vont gêner bien des maires hors grandes agglomérations. Un exemple pour illustrer les errements et qui colle bien avec de nombreuses propriétés de Creuzier-le-Vieux : une propriété avec une maison construite dessus entourée par un espace de végétation (jardin/pelouse) est considérée comme 100% artificielle pour autant que l'ensemble fasse moins de 2500 m². Conclusion : nous avons donc une commune très artificialisée, hors ses espaces agricoles et forestiers. Qui l'eut cru ?

LE MOT DE L'OPPOSITION

Petite mise au point suite à l'article du groupe majoritaire sur le bulletin municipal concernant l'acquisition des terrains pour la résidence senior :

Ce n'est pas la municipalité qui avait établi le prix de l'offre mais l'EPF (établissement public foncier) comme il est de règle.

-une offre moins « spoliante » avait été proposée (cf. Point 6 du CM du 20/01/2020 avec vote à l'unanimité) et acceptée par les 2 parties mais malheureusement une des personnes concernées étant décédées entre temps, la transaction avait été stoppée !

Enfin nous rappelons qu'un bon nombre des élus de la majorité actuelle était en place lors du précédent mandat et avait voté cette offre!

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

TRAVAUX

Les toitures de la mairie et de la cantine sont dorénavant équipées de panneaux photovoltaïques dont les potentiels de production sont de 16 et 19 KW.

Attendu que la production annuelle est équivalente à 1250 heures à pleine puissance la contribution de ces installations est estimée à 43,5 mWh chaque année que l'on va récupérer en totalité via un mécanisme d'autoconsommation collective.

La consommation sur le réseau qui est facturée à la commune plus cher qu'aux particuliers est à 325 €/mWh (petits consommateurs <36 kVA) ou à 555 €/mWh (gros consommateurs > 36 kVA).

En première estimation l'économie réalisée devrait se situer entre 17.000 et 20.000 €/an ce qui compte tenu de l'investissement subventionné par le département va trouver un retour en moins de deux ans. Pour info, pour un mois d'hiver, les petits consommateurs représentent environ 10 mWh et les gros 30 mWh pour une facture de près de 18.000 € hors éclairage public...



À VOS AGENDAS

- Samedi 4 et dimanche 5 mai : Marche Nordique (Nordic Vichy Allier Tour) : *Salle des Fêtes*.
- Samedi 4 et dimanche 5 mai : Exposition de l'association Loisirs et déco, *Salle du Mille-Clubs*.
- 8 mai : commémoration *Monument aux morts 10h*.
- Dimanche 12 mai : Brocante organisée par le Comité des Fêtes, *Complexe JC Tuloup*.
- Samedi 18 et Dimanche 19 mai : Salon de la femme, *Salle des Fêtes*.
- Dimanche 26 mai : Exposition organisée par Créa-couture, *Salle des Fêtes*.
- Vendredi 7 juin : Fête de l'école élémentaire, *Salle des Fêtes*.
- Dimanche 9 juin : Elections européennes, *salle de Crépin et salle du conseil en mairie*.
- Vendredi 14 juin : Fête de l'école maternelle, *Salle des Fêtes*.
- Dimanche 23 juin : Creuzier en Fête, *Complexe JC Tuloup*.
- Samedi 13 juillet : Feu d'artifice (lieu à définir), Repas et soirée organisés par le Comité des Fêtes, *Salle des Fêtes*.

La salle des Fêtes et le Mille-clubs sont dans le complexe J.C.Tuloup

Directeur de la publication : Bernard CORRE - Maire

Commission communication : Sophie SOARES, Magali PORTEJOIE, Hervé MARQUIS, Davy GOUGAT, André CROUZIER, Jean-Marie GODEFROY, Christian BUCK, Josiane FINAT